

LEADING HOUSE POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD

APPEL À CANDIDATURES POUR DES PROJETS D'INNOVATION

1. Contexte

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI a mandaté la HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale en tant que Leading House pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Le mandat s'étendra de 2017 à 2020 et son objectif général est de développer des collaborations scientifiques entre la Suisse et les pays de la région MENA.

Les pays suivants sont éligibles pour cet appel : **l'Égypte, les Emirats arabes unis, le Liban, le Maroc, le Qatar, le Territoire palestinien occupé et la Tunisie.**

Le présent appel à candidatures permet le financement d'environ 10 projets d'innovation, sous réserve du nombre de candidatures reçues et du respect des critères d'évaluation et de sélection (voir section 5. Evaluation et sélection ci-dessous pour les détails).

2. Buts et objectifs

Cet appel à candidatures a pour but de soutenir des projets d'innovation. L'innovation est à prendre ici dans un sens large, comprenant à la fois :

- **ses dimensions technologiques et socio-culturelles** : l'innovation n'est pas seulement accomplie par des entreprises dans le secteur commercial, mais également par des organisations d'autres domaines et par des individus, qui peuvent jouer un rôle dans des activités d'innovation en modifiant des produits ou des procédés, ou en générant et en diffusant de nouvelles connaissances (OECD, *Oslo Manual*, 2018, p. 44). Les innovations sociales « diffèrent des innovations technologiques principalement par le fait qu'elles visent explicitement à modifier des pratiques sociétales et attachent moins d'importance à établir un nouveau produit sur le marché » (Bornstein, Pabst et Sigrist, *Zur Bedeutung von sozialer Innovation in Wissenschaft und Praxis*, 2014, p. 7).
- **une activité et ses résultats** : « une innovation est un produit ou un procédé (ou une combinaison de l'un et l'autre) nouveau ou amélioré, qui diffère significativement des précédents produits ou procédés de l'unité et qui a été mis à disposition de ses utilisateurs potentiels (produit) ou a été mis en pratique par l'unité (procédé) » (OECD, *Oslo Manual*, 2018, p. 60).
- **un aspect de recherche et développement (R&D) et sa mise en œuvre** : « les innovations sont issues d'activités fondées sur la connaissance (*knowledge-based activities*) qui impliquent l'application pratique d'informations et de connaissances existantes ou nouvellement développées. » OECD, *Oslo Manual*, 2018, p. 46)

L'appel à candidatures vise à promouvoir la collaboration entre des chercheurs suisses provenant d'universités, de hautes écoles spécialisées ou d'institutions publiques de recherche et des acteurs non

académiques de l'innovation dans la région MENA. Par conséquent, les projets doivent **impliquer au moins une haute école suisse, une haute école de la région MENA et un acteur non académique de la région MENA actif dans le domaine de l'innovation.**

Les projets éligibles pour cet appel peuvent être positionnés à différents niveaux sur la chaîne de l'innovation et aller de recherches orientées vers l'utilisation à la mise en pratique. En particulier, les projets d'innovation peuvent inclure des activités telles que :

- technologies pilotes ou activités de développement de produits (p. ex. création d'un prototype intégrant des connaissances suisses)
- développement de solutions innovantes pour les secteurs sociaux (p. ex. santé et/ou travail social)
- planification d'un projet de R&D conjoint pour soumission à des institutions de financement nationales ou internationales dans le domaine de l'innovation (p. ex. Innosuisse)
- établissement de partenariats de conseil ou de formation à long terme entre deux institutions (p. ex. formation en gestion pour des acteurs du secteur de l'innovation de la région MENA délivrée par une haute école suisse)
- projets d'ingénierie inversée (p. ex. extraction de connaissances de la région MENA à des fins d'enseignement).

3. Eligibilité

L'appel est ouvert à toutes les disciplines scientifiques et domaines de recherche. Toutefois, les projets envisageant des développements à des fins militaires seront refusés.

Toutes les chercheuses et tous les chercheurs des écoles polytechniques fédérales, des universités cantonales, des hautes écoles spécialisées, des hautes écoles pédagogiques, ainsi que des institutions publiques de recherche (comme définies dans l'art. 5 de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation) sont éligibles. Le chercheur suisse est le requérant principal.

La chercheuse ou le chercheur principal de la région MENA doit être affilié à une université accréditée ou à une institution publique de recherche, être titulaire d'un poste de professeur ou de chercheur senior et compter plusieurs années d'expérience dans la recherche.

Pour le partenaire non-académique, le requérant doit être cadre dans une entité active dans le domaine de l'innovation dans l'un des pays partenaires. Les acteurs non-académiques du secteur de l'innovation peuvent être des start-ups, parcs d'innovation, ONG, associations civiles, entreprises, hôpitaux, écoles, incubateurs, coopératives sociales et/ou économiques, etc.

4. Financement et budget

Le montant maximal du soutien pour chaque projet d'innovation est de 50'000 CHF. Ce montant sera versé en deux paiements : 80% après la signature du contrat de financement et 20% après validation du rapport final.

Un budget détaillé doit être soumis avec le projet de candidature. Les dépenses prévues doivent être justifiées et mises en relation avec les activités de recherche prévues. Une contribution financière de chaque partenaire est attendue et doit être précisée, soit en espèces, soit en nature. Les partenaires industriels doivent couvrir leurs propres coûts.

Si le projet nécessite le séjour d'un membre de l'équipe scientifique suisse dans la région MENA pour quatre semaines ou plus, une candidature peut être déposée en parallèle pour l'appel à projets « Bourse mobilité pour jeunes chercheurs » (voir le site web de la LHMENA pour plus de détails). Cette candidature sera évaluée selon les critères de l'appel et indépendamment du résultat de la candidature du projet d'innovation.

5. Evaluation et sélection

L'éligibilité des projets sera vérifiée à l'interne par la Leading House. Les projets éligibles seront évalués par un comité composé d'experts externes. Ils seront jugés selon les critères d'évaluation d'Innosuisse :

1. Création de valeur et durabilité en Suisse et/ou dans la région MENA : la mise en œuvre des résultats de recherche sur le marché influence-t-elle la situation concurrentielle de façon positive à long terme ?
2. Pour les projets d'innovation dans les domaines social et sociétal : en cas de mise en œuvre réussie, les coûts sociaux sont-ils réduits de façon avérée et une valeur ajoutée est-elle créée pour l'économie ?
3. Degré d'innovation : l'approche scientifique et économique est-elle novatrice ?
4. Qualité méthodologique : évaluation de la qualité de la structure du projet, p. ex. objectifs quantitatifs et étapes clés
5. Compétences des partenaires du projet en matière d'exécution et d'application commerciale prévue.

En complément à ces critères, une attention particulière sera donnée aux candidatures féminines et/ou impliquant de jeunes chercheurs et entrepreneurs.

6. Rapports

La requérante principale ou le requérant principal suisse est responsable de la gestion des fonds et des rapports. Il ou elle devra soumettre un rapport scientifique et un rapport financier un mois après la fin du projet d'innovation. L'échéance maximale pour ces rapports est la fin du mois de novembre 2020.

7. Candidature

Les candidatures doivent être soumises au format électronique uniquement. Un formulaire de candidature peut être téléchargé depuis le site web de la LHMENA. Le formulaire existe uniquement en anglais, mais peut être rempli en français. Veuillez envoyer par email en un seul fichier PDF le formulaire complété et les documents annexes requis à la Leading House MENA : lhmena@hes-so.ch

8. Calendrier

Ouverture de l'appel à candidatures	8 janvier 2019
Echéance pour la soumission des candidatures	25 mars 2019
Annonce des résultats	Mi-juin 2019
Date limite pour le démarrage des projets	Octobre 2019
Durée des projets	Jusqu'à 12 mois
Echéance pour la remise des rapports finaux	Novembre 2020